



AVIS N°09

RELATIF À LA SAISINE RÉGIONALE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2013

**Assemblée Plénière du CESER du lundi 16 juin 2014 à 9h
Salle des délibérations - Cité Administrative Régionale - Cayenne**

Certifié conforme

Par la Présidente du CESER GUYANE



Ariane FLEURIVAL

Rapporteur à la séance plénière régionale du 24 juin 2014 : M Georges-Michel KARAM

AVIS sur le Compte Administratif 2013

Les conseillers ont examiné les documents présentés par la Région :

- le rapport relatif au bilan d'activités 2013,
- le compte administratif 2013 du budget principal.

Les membres se sont appliqués à émettre leur avis sur le rapport et le Compte Administratif proposé.

Les conseillers remercient les services administratifs de la Région Guyane pour leur disponibilité et les informations apportées lors de la séance plénière du CESER.

I- Le bilan d'exécution des délibérations régionales

1-1 – Analyse générale du bilan 2013

1-1-1 – Les autorisations d'engagements

La dotation financière 2013 pour l'exécution des délibérations régionales est de 152 472 997,59 € pour un taux de réalisation en mandatement de 61 761 686,43€ ((40,50%) dont 11 415 592,82 € de dossiers soldés dans l'année d'exercice (7,48%).

L'aménagement du territoire, la formation professionnelle, l'apprentissage, la culture, les sports, les loisirs et l'enseignement sont les chapitres les mieux dotés avec une enveloppe supérieure à 25 M€. Cependant, l'aménagement du territoire représente une dotation financière de 29 844 712,44 €. Ce secteur constitue 20 % de l'enveloppe totale des autorisations d'engagements.

La formation professionnelle, l'apprentissage et l'enseignement mobilisent 55 043 176, 15 € soit 36 % de l'enveloppe totale.

Le secteur de la coopération régionale est bien doté. Toutefois, l'économie, la santé, de même que l'action sociale bénéficient de dotations insuffisantes pour satisfaire les besoins de la population.

1-1-2- La consommation des crédits de paiement

Le taux de réalisation pour l'ensemble des dépenses est de 59,49% par rapport au montant des autorisations d'engagements. Le montant total des paiements est de 61 761 686,43 € pour un montant d'engagement de 152 472 997,59 €.

L'administration régionale indique les contraintes enregistrées pour la clôture de la gestion 2013 en investissement comme en fonctionnement. Il en ressort que les délibérations votées au cours du dernier trimestre seront traitées l'année suivante (les délibérations n'arrêtant pas une date de validité, elles font l'objet d'un report d'une année sur l'autre).

Eu égard, aux dotations importantes qui seront gérées par la collectivité régionale, les conseillers ont pris acte du prochain recrutement d'un contrôleur de gestion apte à assurer le suivi des opérations financières optimales.

1-1-3- Les soldes disponibles non couverts par des crédits de paiement

Les restes à payer de 90 711 311,16 € soient 59,43 % des autorisations d'engagement correspondent à une dette en report sur le budget de la Région pour 2014 et les années suivantes. Cela s'explique par le faible nombre de dossiers soldés en 2013 (70 dossiers soldés).

Compétences	Montants votés en 2013 (Délibérations)	Mandatelements effectués en 2013	Montants votés non couverts par des Crédits de Paiement
Moyens généraux	953 636,00	243 205,36	710 430,64
Formation professionnelle - Apprentissage	28 814 017,78	10 339 236,94	18 474 780,84
Enseignement	26 229 158,37	6 271 607,84	19 957 550,53
Culture, sport et loisirs	28 074 953,02	12 490 193,05	15 584 759,97
Santé et actions sociales	4 214 834,00	2 800 607,60	1 414 226,40
Aménagement	29 844 712,44	10 554 498,47	19 290 213,97
Environnement	2 209 112,00	1 389 221,67	819 890,33
Transport	19 710 857,66	13 238 566,42	6 472 291,24
Economie	11 926 660,03	4 334 239,08	7 592 420,95
Coopération	495 056,29	100 310,00	394 746,29
TOTAL	152 472 997,59	61 761 686,43	90 711 311,16

(Document Région)

1-2 – Analyse des chapitres

L'ensemble des chapitres fait apparaître une faible consommation des crédits de paiement en 2013. Ainsi, 61 761 686,43 € ont été consommés pour un montant d'engagement de 152 473 097,59 € soit un taux de réalisation de 38,53%.

Les moyens généraux, la santé et l'action sociale affichent un taux de réalisation supérieur à 20% par rapport aux autres actions.

Face aux engagements de la Région, il apparaît que les bénéficiaires de délibération ont des difficultés à présenter dans l'année considérée, la finalisation de leur projet. En effet, il est anormal que le montant des soldes soit une charge récurrente dans le budget de la Région d'une année sur l'autre.

COMPETENCES	DELIBERATIONS							
	Engagées			Mandatées		Soldées		Taux de réalisation
	Nbre	annulées	Montant	nbre	montant	nbre	Montant	
Moyens généraux	11	0	953 636,00 €	4	243 205,36 €	3	231 000,00 €	24,20%
Formation professionnelle/Apprentissage	97	17	28 814 017,78 €	43	10 339 236,94 €	18	1 219 200,00 €	4,22%
Enseignement	52	2	26 229 158,37 €	34	6 271 607,84 €	10	821 631,17 €	3,10%
Culture,sport et loisirs	58	2	28 074 953,02 €	37	12 490 193,05 €	9	4 865 623,25 €	18,30%
Santé/Action sociale	21	0	4 214 934,00 €	18	2 800 607,60 €	10	1 074 575,00 €	25,44%
Aménagement du territoire	55	0	29 844 712,44 €	14	10 554 498,47 €	5	66 004,00 €	0,22%
Environnement	15	0	2 209 112,00 €	11	1 389 221,67 €	2	27 000,00 €	1,22%
Transport	22	0	19 710 857,66 €	12	13 238 566,42 €	6	805 925,60 €	4,00%
Economie	73	2	11 926 660,03 €	28	4 334 239,08 €	7	2 304 633,80 €	19,30%
Coopération	6	0	495 056,29 €	2	100 310,00 €	0	0,00 €	0,00%
Total	410	23	152 473 097,59 €	203	61 761 686,43 €	70	11 415 592,82 €	100,00%

OBSERVATIONS DU CESER SUR LE BILAN D'ACTIVITÉS 2013

Le CESER constate :

- qu'il n'existe pas de données comparatives entre les années 2012 et 2013 pour confirmer ou infirmer la tendance constatée sur le budget 2013.
- que les délibérations correspondent à une gestion financière en termes d'inscription budgétaire comme opération d'exécution des crédits de fonctionnement et d'investissement de l'année,
- que les taux d'exécution des délibérations 2013 sont faibles. Sur 387 dossiers, 203 ont été mandatés, sur ces 203 dossiers à peine 70 ont été finalisés dans l'année
- que le montant global des restes à payer de 90 711 311,16 € correspond à une dette de 2013 à été reporté sur le budget 2014 et sur les années futures,
- que ce constat est préoccupant face aux besoins et réalités socio-économiques du territoire guyanais.

Le CESER invite :

- la Région à mobiliser les bénéficiaires qui reçoivent des aides et à présenter dans l'année considérée, les demandes de versement des soldes pour faire progresser le taux d'exécution des délibérations pour les prochaines années.

II – Le Compte Administratif 2013 de la Collectivité Régionale

Le Compte Administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser). Il est élaboré par "l'ordonnateur" de la Collectivité, c'est à dire le Président. Le Compte Administratif doit correspondre au compte de gestion, établi parallèlement par le comptable de la collectivité. Il doit être adopté par l'Assemblée au plus tard le 30 juin suivant la clôture de l'exercice.

a) Les résultats de l'exercice régional en 2013

Le résultat d'exécution de l'exercice 2013 est de – 16 586 203, 53 €. Les recettes totales étaient de 292 153 254,00 € pour des dépenses globales de 308 739 457,53 €.

Le résultat net global de l'exercice 2013 corrigé des excédents reportés, conduits à un fonds de roulement de 29 990 487,39 €.

Le montant de l'épargne s'élève à 16 091 477,68 €

La capacité d'autofinancement est de 7 522 318,95 €

Le solde net de trésorerie de la Région est de 34 173,88 K€ au 31 décembre 2013. Le solde positif de la Région représente 79 jours de dépenses.

Le résultat sur les restes à réaliser en investissement et en fonctionnement est – 7 474 252,50 €.

Les dépenses étant supérieures aux recettes, la Région a été amenée cette année à consommer sur son fonds de roulement.

Cette orientation est politique. L'objectif est de financer ses investissements sans avoir recours à l'emprunt, de limiter ses charges financières et de préserver ses capacités d'investissement à venir.

En conclusion, le fonds de roulement de l'exercice couvrant le déficit des restes à réaliser fait ressortir un exercice excédentaire de 22 516 234,89 €

b) l'analyse des sections de fonctionnement et d'investissement

La section de fonctionnement

Les recettes de la section fonctionnement s'élèvent à 121 404 745,39 € (+20,11%) et les dépenses à 105 313 267,71 € (+14,79%).

Les recettes de fonctionnement affichent un taux de réalisation de 83,75%. Ces recettes sont les produits de la fiscalité (61,24%), des dotations de transferts et des recettes diverses.

Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 14,76% par rapport à 2012.

- Les dépenses de gestion (frais financiers de l'emprunt et intérêts moratoires) restent relativement stables.
- Les dépenses d'intervention connaissent une forte croissance de 19,51% en 2013 et 27,48% en 2012 dans les domaines de l'aménagement du territoire, la formation professionnelle et le développement économique.

La section d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 30 833 305,48 € (+31,75%) ainsi que les dépenses d'investissement à 63 510 986,69 € (+28,42%) en 2013.

Les recettes d'investissement

- Le concours financier de l'Etat pour 21 425 914,79 € (69,49%)
- la dotation de l'Europe pour 6 366 061,56€ (20,65%)
- les recettes diverses (remboursements d'avances sur marché, FRAR et OPEG) pour 3 041 329,13 € (9,86%)

Les dépenses d'investissement

- Les dépenses d'intervention sont en augmentation de 37,13% pour un montant de 53 212 635,13 €. La répartition des réalisées par grand objectif :
 - L'aménagement du territoire pour 33 372 230,66 € (+80,71%)
 - La coopération régionale pour 1 510 674,63 € (+ 241,98%)
 - L'enseignement pour 8 454 956,09 € (-15,67)
 - L'action économique pour 3 598 818,35 € (- 31,31%)

- Les dépenses de gestion concernent les travaux sur les bâtiments régionaux, le mobilier et le remboursement de la dette pour un montant global de 10 298 351,56

€. Par rapport à l'année 2012, le remboursement du capital de la dette s'élève pour 8 569 158,73 € en baisse de 6,01% (emprunts toxiques).

Le taux de réalisation sur le chapitre 908 -Transports - est de 84,18%, le 923 – opérations financières 99,04%.

CONCLUSION

Le Conseil Économique Social Environnemental Régional constate cette année encore, que les données comparatives pour l'année 2012 confirment les résultats favorables de la stratégie financière du Conseil Régional, poursuivie depuis plusieurs années.

Avec une progression budgétaire raisonnable des dépenses de fonctionnement en progression de 14,76%, une enveloppe d'investissements également en progression de 31,75%. Le CESER constate que la volonté de l'exécutif régional est de se désendetter et de consommer le fonds de roulement accumulé les années antérieures.

Une mobilisation plus importante du fonds de roulement pose des questions pour l'avenir, notamment face aux engagements du Conseil Régional sur des investissements ne relevant pas de ses compétences premières.

AVIS sur le Compte Administratif 2013

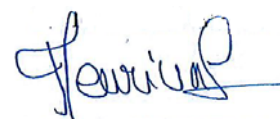
En conclusion, les conseillers ont délibéré comme suit :

20 voix POUR dont 5 procurations

Ils ont émis un vote favorable sur le Compte Administratif 2013, présenté par le Conseil Régional.

Fait et délibéré en séance plénière le lundi 16 juin 2014

Le CESER Guyane



Ariane FLEURIVAL